

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 Mai à 20 HEURES.**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Absents excusés : Mr Pierre GIROD,
Mme VIGNON ayant donné procuration à M. JACQUEMET
Madame HUMBERT ayant donné procuration à Mme VAUDON
M. VELAS ayant donné procuration à M. BURGAT.

Secrétaire de séance: Mme Séverine PERREAUDEAU

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,

Suite à un appel d'offres, décide de confier aux entreprises suivantes les travaux pour le l'aménagement de l'entrée nord :

- ✚ VINCENT les travaux de terrassement, des réseaux et des Espaces Verts pour un montant HT de 116 843,55€.
- ✚ VERDET/MMBA les travaux de maçonnerie pour un montant HT de 44 818,00€.
- ✚ EUROVIA les travaux concernant les voiries pour un montant HT de 81 104,36€.

Sollicite une subvention auprès du Conseil Général de l'Ain au titre de la dotation territoriale 2015, dans le cadre de cet aménagement.

Approuve l'achat d'un défibrillateur et demandera également une subvention auprès de Mme GOY-CHAVENT, Sénatrice de l'Ain.

Prend connaissance des devis en cours pour:

- ✚ l'achat d'une tondeuse Iseki : 22 010,00€ TTC.
- ✚ La pose de dalles acoustiques au plafond de la salle de l'ancienne poste : 3 636,00€ TTC.

- ✚ des travaux de réfection à l'église :
au niveau du clocher pour 11 016,00 € TTC, et au niveau de certains murs pour 19 000,00 € TTC.
- ✚ L'achat d'une benne à adapter sur le véhicule NAXITY pour l'arrosage des fleurs pour un coût de 3 420,00€ TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé que:

- Mme VAUDON accompagnera Mr le Maire à une réunion à Bourg en Bresse afin de défendre le dossier déposé par la commune pour une Petite Unité de Vie sur le territoire de notre commune. (PUV).
- La parade pour les des Folklories se déroulera le mardi 7 juillet sous le hangar communal.

Séance levée à 22 heures 30.

Le Maire,
Dominique TURC